

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE D'ABIDJAN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2761, Ilot 248

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE D'ABIDJAN »

Objet :

- formation qualifiante
- organisation de conférence
- séminaire et atelier de réflexion
- publication de livres et d'articles
- consultance
- événementiel
- diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2761, Ilot 248

Dirigeant(s) M YEBOUE HYPOLITE KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02113 du 03/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25852/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

